

Adaptation des Structures et du Réseau au 01/01/2018

Ce mardi 20 juin 2017, le DDFIP 34 nous a informé du projet de l'ASR (Adaptation des Structures et du Réseau) 2018 :

1- Transfert du recouvrement de l'impôt :

- * de la trésorerie de Gignac vers SIP Lodève et SIP Montpellier Nord Ouest
- * de la trésorerie de Clermont l'Hérault vers SIP Lodève et SIP Pézenas
- * de la trésorerie de Ganges vers SIP Montpellier Nord Ouest
- * de la trésorerie Les Matelles vers SIP Montpellier Nord Ouest

4 trésoreries mixtes deviennent trésoreries SPL à compter du 01/01/2018 : Gignac / Clermont l'Hérault / Ganges / Les Matelles.

Une seule trésorerie mixte reste pour l'instant, Agde. Une réflexion définitive va être menée pour décider d'une implantation de SIP sur Agde...

2- Redécoupage de la gestion des budgets des collectivités locales en lien avec les communautés de communes et un rééquilibrage des charges de travail des postes:

Trésoreries de départ	Collectivités transférées	Trésoreries d'arrivée
T Lamalou	Colombière s/ Orb, St Martin de l'Arçon, Mons, Vieussan, Roquebrun, St Julien, Olargues, St Vincent d'Olargues, St Etienne d'Albagnan, Premian, Ferrières Poussarou	T St Pons
T St Pons	Babeau-Bouldoux, Assignan, Villespassans, St Chinian, Pierrerue, Prades s/ Vernazobre, Cebazan, Cazedarnes, Cessenon s/Orb	Capestang
T Béziers Municipale	Portiragnes	Agde
T Pézenas	Coulobres, Alignan, Valros, Montblanc	Béziers Municipale
T Pézenas	Fontès, Péret, Usclas d'Hérault	Clermont l'Hérault
T Clermont l'Hérault	Celles	T Lodève
T Clermont l'Hérault	Arboras, St Saturnin, St Guiraud, Jonquières, St André de Sangonis, Tressan, Puilacher, Belarga, Plaissan, Campagnan, St Pargoire	Gignac

3- Fusion de services sur un même site:

- * fusion des 2 SIE de Béziers
- * fusion des 2 PCE de Montpellier

4- Création d'un PELP et d'un PTGC à partir du CDIF existant, l'antenne de Béziers perdue.

Aucune fermeture de trésorerie n'est proposée pour 2018 par la direction locale. (contexte d'élections nationales non favorable).

La direction locale a prévu des visites des services concernés par l'ASR 1ère quinzaine de juillet.

Le DDFIP 34 a affirmé vouloir laisser le temps de la réflexion aux personnels et a demandé aux chefs de postes et services concernés d'échanger avec leurs équipes.

Des délégations CHSCT se rendront aussi dans les sites fin août / début septembre.

Le dossier définitif sera arrêté le 20 octobre 2017.

Toutes ces restructurations sont loin d'être anodines et ne leurent personne.

Leur finalité est bien de supprimer de l'emploi en sacrifiant au passage nos conditions de travail.

Nous sommes tous concernés...

Les militants de la CGT Finances Publiques viendront vous rencontrer pour préparer des actions et défendre vos conditions de travail et vos emplois.

N'hésitez pas à nous contacter :

**par mail sur cgt.ddfip34@dgfip.finances.gouv.fr
sur notre page facebook **CGT Finances Publiques 34**
ou sur notre site local <http://www.dgfip.cgt.fr/34/>**

Les élus CTL CGT Finances Publiques 34